

Poudre d'insecticide BorActin™

**Fiche de données
de sécurité**

Date de publication : 1/6/2025

Date d'impression : 1/20/2026

Version 1.2

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT

1.1. Identifiants du produit

Nom du produit : **BorActin™ Insecticide Powder / Poudre d'insecticide BorActin**

1.2. Autres moyens d'identification

Synonymes du produit : aucun

1.3. Utilisations recommandées/Restrictions d'utilisation

Utilisations : Poudre d'acide borique à 99 % pour lutter contre diverses espèces nuisibles, conformément à l'étiquette

Restrictions : Voir l'étiquette du produit pour plus de détails

1.4. Coordonnées du fournisseur

Société : Rockwell Labs Ltd
1257 Bedford Avenue
North Kansas City, MO 64116-4308
États-Unis

Téléphone : 1 816-283-3167

1.5. Contact d'urgence

En dehors des heures normales de bureau

Numéro d'urgence : 1 800-424-9300 (États-Unis et Canada)
1 703-527-3887 (hors États-Unis et Canada)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Aucune

2.2. Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Pictogramme(s) : Aucun

Mention d'avertissement : Aucun

Mentions de danger

Aucune

Conseils de prudence

Aucune

Poudre d'insecticide BorActin™

**Fiche de données
de sécurité**

Date de publication : 1/6/2025

Date d'impression : 1/20/2026

Version 1.2

2.3. Autres dangers ne donnant pas lieu à une classification

Lors d'essais sur l'alimentation animale, l'acide borique s'est révélé nuisible à la fertilité à des doses très élevées. Cependant, des décennies d'exposition professionnelle chez l'homme n'ont montré aucun effet nocif associé à cette substance.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1. Substances

Sans objet

3.2. Mélanges

Composant(s) dangereux ou composants à noter :

Identité chimique	Contient (% p/p)	N° CAS	Classification des dangers
Acide orthoborique (acide borique)	99	10043-35-3	Aucune

4. PREMIERS SECOURS

4.1. Description des mesures de premiers secours

Conseils généraux

Consultez un médecin ou un centre antipoison. Remettez cette fiche de données de sécurité au personnel médical. Éloignez-vous des zones dangereuses.

En cas d'inhalation

Transporter la personne à l'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils supplémentaires sur le traitement.

En cas de contact avec la peau

Retirez les vêtements contaminés. Rincez immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à suivre.

En cas de contact avec les yeux

Maintenir les yeux ouverts et rincer lentement et doucement à l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, après les cinq premières minutes, puis continuer à rincer les yeux. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à suivre.

En cas d'ingestion

Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à la personne si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir sauf si le centre antipoison ou le médecin le recommande. Ne rien donner par voie orale à une personne inconsciente.

4.2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Poudre d'insecticide BorActin™

Date de publication : 1/6/2025

Date d'impression : 1/20/2026

Version 1.2

L'acide borique peut provoquer des troubles gastro-intestinaux en cas d'ingestion d'une quantité supérieure à une quantité accidentelle.

4.3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire, le cas échéant
Aucun connu

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse résistante à l'alcool, des poudres chimiques ou du dioxyde de carbone.

5.2. Dangers spécifiques liés au produit chimique

Borane/oxydes de bore

5.3. Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre l'incendie si nécessaire.

Informations supplémentaires : aucune

5.4. Informations complémentaires

Aucune donnée disponible

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter tout contact avec le produit déversé et les surfaces contaminées. Évacuer le personnel vers des zones sûres en cas d'urgence. Pour les instructions de manipulation en toute sécurité, voir la section 7. Pour les EPI appropriés, voir la section 8.

6.2. Précautions environnementales

Empêcher toute nouvelle fuite ou tout nouveau déversement si cela peut être fait en toute sécurité. Ne pas laisser le produit se déverser directement dans l'eau, dans des zones où il y a de l'eau de surface ou dans des zones intertidales situées en dessous de la laisse de haute mer moyenne.

6.3. Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Balayer tout produit déversé et l'éliminer conformément aux instructions de la section 13. L'aspiration ou le balayage humide peuvent être utilisés pour éviter la dispersion de poussière. Laver les surfaces contaminées à l'eau et au savon.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. Précautions pour une manipulation sans danger

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon après utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher du chewing-gum, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Pour des précautions supplémentaires, voir la section 2.2.

7.2. Conditions de stockage sécurisé, y compris les incompatibilités

Poudre d'insecticide BorActin™

Date de publication : 1/6/2025

Date d'impression : 1/20/2026

Version 1.2

Conserver le produit dans son récipient d'origine hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit sec, car le produit peut s'agglomérer ou s'agréger s'il est laissé dans des zones présentant une humidité excessive ou élevée. Ne pas conserver dans un endroit accessible aux enfants ou aux animaux.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. Paramètres de contrôle

Composants avec paramètres sur le lieu de travail

Composant	N° CAS	Valeur	Paramètres de contrôle	Base
aucune	-----	-----	-----	-----

8.2. Contrôles techniques appropriés

Veiller à ce que les mesures techniques appropriées soient mises en œuvre afin d'éviter tout dépassement des valeurs limites pour les paramètres de contrôle énumérés à la section 8.1.

8.3. Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuelle

Dans des conditions normales d'utilisation et de manipulation, se reporter à l'étiquette du produit pour connaître l'EPI requis. Dans tous les autres cas, les recommandations suivantes s'appliquent.

Protection des yeux/du visage

Le port de lunettes de sécurité ou d'autres protections oculaires similaires conformes à la norme ANSI Z87.1 est recommandé lors de la manipulation du produit.

Protection de la peau

Il est recommandé de porter des gants en caoutchouc nitrile résistants aux produits chimiques ou des gants similaires compatibles lors de la manipulation du produit. Jetez les gants contaminés après utilisation conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur. Lavez immédiatement la peau exposée à l'eau et au savon. Lavez tous les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Protection respiratoire

Non requise dans des conditions normales d'utilisation. Un respirateur à particules est recommandé lorsque l'évaluation des risques montre la nécessité d'utiliser des respirateurs purificateurs d'air, par exemple lors de travaux dans des espaces clos.

Risques thermiques

Aucun connu

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect	Poudre solide blanche opaque, teinte bleue
Odeur	Inodore
Seuil olfactif	Aucune donnée disponible
pH	5,1 à 1 % dans l'eau (22,0 °C)

Poudre d'insecticide BorActin™

Point de fusion/point de congélation ;	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition ;	Aucune donnée disponible
Point d'éclair ;	Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation ;	Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz) ;	Aucune donnée disponible
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité ;	Aucune donnée disponible
Pression de vapeur ;	Aucune
Densité de vapeur ;	Aucune
Densité relative ;	0,71 g/ml
Solubilité ;	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage : n-octanol/eau ;	Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation ;	Aucune donnée disponible
Température de décomposition ;	Aucune donnée disponible
Viscosité ;	Aucune donnée disponible

9.2. Informations supplémentaires

Aucune donnée disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible

10.4. Conditions à éviter

Exposition à l'humidité.

10.5. Matériaux incompatibles

Potassium, anhydrides d'acides, substances sensibles aux matériaux protiques

10.6. Produits de décomposition dangereux

Autres produits de décomposition – aucune donnée disponible

En cas d'incendie : voir section 5

Poudre d'insecticide BorActin™

Fiche de données de sécurité

Date de publication : 1/6/2025

Date d'impression : 1/20/2026

Version 1.2

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 orale – Rat – 3450 mg/kg

DL50 cutanée – Rat – > 2000 mg/kg

DL50 par inhalation – 2,12 mg/l

Corrosion/irritation cutanée

Peau – Lapin

Résultats : légère irritation cutanée
(Ligne directrice 404 de l'OCDE)

Lésions oculaires graves/irritation

Yeux – Lapin

Résultats : irritation modérée des yeux
(Ligne directrice 405 de l'OCDE)

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Pas de sensibilisant connu

Mutagénicité sur les cellules germinales

Pas de mutagène connu

Cancérogénicité

CIRC : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

ACGIH : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par l'ACGIH.

NTP : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le NTP.

OSHA : Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction

Lors d'essais alimentaires sur des animaux, l'acide borique s'est révélé nuisible à la fertilité à des doses très élevées. Cependant, des décennies d'exposition professionnelle chez l'homme n'ont montré aucun effet indésirable associé à cette substance.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune donnée disponible

Risque d'aspiration

Aucune donnée disponible

11.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

Poudre d'insecticide BorActin™

**Fiche de données
de sécurité**

Date de publication : 1/6/2025

Date d'impression : 1/20/2026

Version 1.2

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons CL50 - *Oncorhynchus mykiss* (truite arc-en-ciel) - > 1 100 mg/l – 96 h

CL50 - *Lepomis macrochirus* (crapet arlequin) - > 1 021 mg/l – 96 h

Toxicité pour les daphnies et autres invertébrés aquatiques CE50 – *Daphnia magna* (puce d'eau) – 133 à 226 mg/l – 48 h

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. Méthodes d'élimination.

La meilleure méthode d'élimination consiste à utiliser la totalité du produit conformément aux instructions figurant sur l'étiquette. S'il est nécessaire d'éliminer le produit non utilisé, suivez les instructions figurant sur l'étiquette et les directives locales, régionales et nationales en vigueur en matière d'élimination des déchets.

Élimination du produit :

Ne pas contaminer l'eau, les aliments ou les aliments pour animaux lors du stockage ou de l'élimination.

Élimination de l'emballage :

Si vide : jeter à la poubelle ou recycler si possible. Si partiellement rempli : appeler votre agence locale de gestion des déchets solides ou le 1-800-CLEANUP, géré dans le cadre d'un partenariat public-privé.

Voir la section 8 pour connaître les EPI appropriés et les mesures de précaution à prendre lors de la manipulation.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

Marchandises non dangereuses

IMDG

Marchandises non dangereuses

IATA

Marchandises non dangereuses

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Ce produit chimique est un pesticide homologué par l'Agence de protection de l'environnement et est soumis à certaines exigences d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de

Date de publication : 1/6/2025

Date d'impression : 1/20/2026

Version 1.2

Poudre d'insecticide BorActin™

classification et des informations sur les dangers requis pour les fiches de données de sécurité et pour les étiquettes sur le lieu de travail des produits chimiques non pesticides. Voici les informations sur les dangers requises sur l'étiquette du pesticide :

TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

ATTENTION

Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.

Provoque une irritation modérée des yeux.

Éviter tout contact avec les yeux ou les vêtements.

Éviter de respirer la poussière.

Se laver soigneusement les mains à l'eau et au savon après utilisation et avant de manger, de boire, de mâcher du chewing-gum, de fumer ou d'aller aux toilettes.

Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

Composants SARA 302

SARA 302 : Aucun produit chimique présent dans ce matériau n'est soumis aux exigences de déclaration du titre III, section 302, de la loi SARA.

Composants SARA 313

SARA 313 : Ce produit ne contient aucun composant chimique dont le numéro CAS connu dépasse les seuils de déclaration (De Minimis) établis par le titre III, section 313, de la loi SARA.

SARA 311/312 Dangers

Aucun

Composants de la proposition 65 de Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu de l'État de Californie comme pouvant causer le cancer, des malformations congénitales ou des troubles de la reproduction.

TSCA

Tous les composants de ce produit sont répertoriés, exemptés ou exclus de la liste des substances chimiques de la loi américaine sur le contrôle des substances toxiques (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Acronymes et abréviations utilisés

LD50	Dose létale, 50 %
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels
NTP	Programme national de toxicologie
OSHA	Administration de la sécurité et de la santé au travail
DOT	Département des transports
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses

**Fiche de données
de sécurité**

Poudre d'insecticide BorActin™

Date de publication : 1/6/2025

Date d'impression : 1/20/2026

Version 1.2

IATA	Association internationale du transport aérien
SARA	Loi sur les amendements et la réautorisation du Superfund
TSCA	Loi sur le contrôle des substances toxiques
N° CAS	Chemical Abstract Services - Numéro
EPI	Équipement de protection individuelle
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
NFPA	Association nationale de protection contre les incendies
PPM	Parties par million

Système de classification des risques Crossover

Classification HMIS

Risque pour la santé : 1
Inflammabilité : 0
Réactivité : 0

Évaluation NFPA

Risque pour la santé : 1
Inflammabilité : 0
Réactivité : 0

Informations relatives à la préparation

Préparé par : Rockwell Labs Ltd
Version : 1.2
Date de révision : 6 janvier 2025
Motif de la révision : Modifications mineures de mise en forme

Avis au lecteur : Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité proviennent de sources considérées comme fiables. Rockwell Labs Ltd n'offre aucune garantie, expresse ou implicite, et n'assume aucune responsabilité quant à l'exactitude et l'exhaustivité des données contenues dans le présent document. Le client assume l'entièvre responsabilité de la sécurité et de l'utilisation non conforme aux instructions figurant sur l'étiquette. Les noms de produits sont des marques commerciales de Rockwell Labs Ltd.